

Nom de l'enfant : Classe demandée :

DOCUMENTS A FOURNIR ET A COMPLETER POUR LE RENDEZ-VOUS D'INSCRIPTION AVEC LA DIRECTION

➤ **Merci de vous présenter au rendez-vous, avec votre enfant et avec les documents suivants :**

- ☐ Fiche de tarification différenciée 2027-2028.
- ☐ Relevé d'identité bancaire (RIB).
- ☐ Mandat de prélèvement SEPA dûment complété et signé.
- ☐ Copie du jugement relatif à l'autorité parentale, le cas échéant.
- ☐ Autorisation parentale en cas de parents séparés si l'accord de l'un des deux est manquant, le cas échéant.
- ☐ Notification MDPH, PAP ou PAI, le cas échéant.
- ☐ Convention tablette IPAD pour les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

➤ **Frais de dossier :**

- ☐ **Un chèque de 50 € à l'ordre de l'OGEC Cours Maintenon.**

Ce chèque sera encaissé uniquement si votre enfant est admis au Cours Maintenon. Dans le cas contraire, il vous sera restitué ou détruit, selon votre convenance.

- ☐ **Un chèque de 200 € à l'ordre de l'OGEC Cours Maintenon.**

Ce chèque correspond à un acompte sur facture.

Les bulletins scolaires de l'année en cours sont à transmettre à l'établissement après chaque trimestre ou semestre. En fin d'année, fournir le certificat de radiation du précédent établissement.

Nom de l'enfant :

Classe demandée :

INSCRIPTION – ANNEE SCOLAIRE 2027/2028

Tarification différenciée

(Se référer à la notice explicative et aux tarifs de l'année en cours)

Les frais de scolarité sont désormais **adaptés aux revenus des familles**. Chaque famille doit choisir une tranche **A, B ou C** selon son dernier revenu fiscal de référence, **sans fournir son avis d'imposition**.

Merci de bien vouloir compléter les renseignements, ci-dessous, en fonction de votre situation familiale.

- **Responsable légal 1** - Nom et prénom :
- **Responsable légal 2** - Nom et prénom :

✓ POUR LES PARENTS VIVANT CONJOINTEMENT ET PARENTS ISOLEES

Tranche A	Tranche B	Tranche C
Inférieure à 30 000€	Entre 30 000€ et 72 000€	Plus de 72 000€

✓ POUR LES PARENTS SEPARES

Responsable légal 1 (Préciser Nom et prénom)	Tranche A Inférieure à 30 000€	Tranche B De 30 000€ à 72 000€	Tranche C Plus de 72 000€
Responsable légal 2 (Préciser Nom et prénom)	Tranche A Inférieure à 30 000€	Tranche B De 30 000€ à 72 000€	Tranche C Plus de 72 000€

A le

Les représentants légaux, en signant, s'engagent sur l'honneur à cocher la tranche correspondante au revenu fiscal de référence du dernier avis d'imposition.

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

Protection des données personnelles – RGPD

Les informations recueillies dans le cadre de la tarification différenciée des frais de scolarité sont utilisées exclusivement afin de déterminer la tranche tarifaire applicable à la famille, sur la base du revenu fiscal de référence déclaré. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la réglementation française applicable, ces données sont traitées de manière confidentielle, uniquement par les personnes habilitées et pour la durée nécessaire à la gestion de la tarification. Aucun avis d'imposition n'est demandé ni conservé dans le cadre de cette démarche. Les familles disposent, selon les conditions prévues par la réglementation, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et, le cas échéant, d'opposition concernant leurs données personnelles. Pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter l'établissement ou son délégué à la protection des données (DPO), le cas échéant.

NOTICE EXPLICATIVE

Tarification différenciée – Contribution des familles

Une tarification différenciée des frais de scolarité est appliquée, conformément au protocole d'accord sur la mixité sociale et scolaire, signé entre le Ministère de l'Education Nationale et l'Enseignement Catholique en mai 2023. Celle-ci est désormais adaptée aux ressources des familles.

La tarification repose sur une auto déclaration : il vous est demandé de vous positionner dans l'une des trois tranches proposées (A, B ou C) en vous basant sur votre dernier revenu fiscal de référence, sans transmission de votre avis d'imposition.

✓ **Comment cela fonctionne ?**

- La contribution est organisée en trois tranches distinctes pour l'école maternelle, l'école élémentaire et le collège. Elle est déterminée à partir de la situation financière du ou des responsables légaux de l'élève.
- Le tarif s'applique uniquement sur la contribution des familles et non sur la restauration.
- Chaque famille coche la case de la tranche qui correspond à son revenu fiscal de référence figurant sur son **dernier** avis d'imposition.
- Aucun justificatif n'est demandé.
- La contribution est fixée pour toute l'année scolaire.
- Si aucune tranche n'est cochée, la tranche C sera automatiquement attribuée.

✓ **Comment déterminer ma tranche en fonction de ma situation familiale ?**

● **Parents vivants conjointement (mariés, pacsés, vie maritale) et parents isolés**

- **Si un seul avis d'imposition**, veuillez cocher la case qui correspond à la tranche du revenu fiscal de référence figurant sur celui-ci.
- **Si deux avis d'imposition**, veuillez additionner les revenus fiscaux de référence de chaque parent figurant sur l'avis d'imposition (ex : revenu fiscal du responsable 1 + revenu fiscal du responsable 2 = Résultat de la tranche A, B ou C).

● **Parents séparés**

Chaque parent doit cocher la case qui correspond à la tranche du revenu fiscal de référence figurant sur son dernier avis d'imposition.

● **Païement de la facture par un tiers payant (ex : grand-parent, membre de la famille...)**

La contribution est déterminée à partir de la situation financière du ou des responsables légaux de l'élève. Le fait qu'un tiers participe au règlement de la scolarité ne modifie pas la tranche retenue, sauf en cas de prise en charge officielle de l'enfant (tutelle), dûment justifiée.

COURS MAINTENON - TARIFS ANNUELS 2026 - 2027 (Tarifs différenciés sur la ligne contribution des familles)

Maternelle - Primaire		Tranche A	Tranche B	Tranche C
		Revenu Fiscal de référence < 30 000 €	30 000 € ≤ Revenu Fiscal de référence ≤ 72 000 €	Revenu Fiscal de référence > 72 000 €
Contribution des familles (1)		570,00 €	598,50 €	627,00 €
Cotisations annuelles (2) - Voir ci-dessous le détail		200,60 €	200,60 €	200,60 €
Demi-pension (3)		798,00 €	798,00 €	798,00 €
TOTAL Externe (1) + (2)		770,60 €	799,10 €	827,60 €
TOTAL Demi-pensionnaire (1) + (2) + (3)		1 568,60 €	1 597,10 €	1 625,60 €
Collège		Tranche A	Tranche B	Tranche C
		Revenu Fiscal de référence < 30 000 €	30 000 € ≤ Revenu Fiscal de référence ≤ 72 000 €	Revenu Fiscal de référence > 72 000 €
Contribution des familles (1)		634,00 €	665,70 €	697,40 €
Cotisations annuelles (2) - Voir ci-dessous le détail		200,60 €	200,60 €	200,60 €
Demi-pension (3)		798,00 €	798,00 €	798,00 €
TOTAL Externe (1) + (2)		834,60 €	866,30 €	898,00 €
TOTAL Demi-pensionnaire (1) + (2) + (3)		1 632,60 €	1 664,30 €	1 696,00 €

Détail des Cotisations annuelles (2)		
Cotisations Enseignement Catholique		200,60 €
Assurance individuelle Saint Christophe*		87,90 €
Assurance ETUDAVENIR**		9,50 €
APEL Régional ***		20,20 €
APEL Etablissement		16 €
Aide à la construction		3 €
Participation Sport : transport, entretien complexe sportif		30 €
		34 €

En supplément:

Projet Numérique élèves de 5ème: 180 €

Projet Numérique élèves de 4ème: 180 €

Projet Numérique élèves de 3ème: 170 €

Facultatif:

Forfait annuel Etude ou Garderie du soir : 320 € (fin de l'étude à 18 heures)

Ticket étude ou garderie occasionnelle : 9 €

Ticket repas occasionnel : 7 €

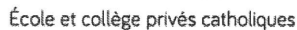
Une réduction de la contribution des familles est appliquée à partir de 3 enfants d'une même famille (fournir un certificat de scolarité dès la rentrée de septembre pour les enfants scolarisés dans un établissement d'Enseignement Catholique autre que le COURS MAINTENON).

Cette disposition ne s'applique pas aux familles recomposées.

* Le Collège assure automatiquement tous les élèves. Il n'est pas nécessaire de contracter une autre assurance.

** Assurance ETUDAVENIR, il s'agit d'une prévoyance décès, invalidité qui permet la prise en charge financière de la contribution des familles et de la demi-pension en cas de décès d'un des deux parents.

*** L' APEL est l'association des parents d'élèves du Cours Maintenon.

Document à retourner au Cours Maintenant **accompagné d'un RIB**

OGEC COURS MAINTENON

Référence unique du mandat

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé et contesté.
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Païement ponctuel / unique

Le

--	--	--	--	--	--	--	--

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier :

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier.

AUTORISATION PARENTALE

À compléter en cas de parents séparés si l'accord de l'un des deux parents est manquant

L'inscription d'un enfant dans un établissement privé catholique constitue un acte qui nécessite l'accord des deux parents exerçant conjointement l'autorité parentale.

- ✓ **SITUATION 1 : VOUS ETES EN CONTACT AVEC L'AUTRE PARENT MAIS IL MANQUE LA SIGNATURE ET/OU IL N'EST PAS EN MESURE DE SE RENDRE AU RENDEZ-VOUS AVEC LA DIRECTION. MERCI DE LUI TRANSMETTRE CE DOCUMENT AFIN QU'IL PUISSE LE COMPLETER ET LE SIGNER.**

Je soussigné(e) :

☐ Père ☐ Mère de l'enfant :

- ☐ Déclare exercer l'autorité parentale conjointement conformément à la copie du jugement (ci-joint)
☐ Déclare exercer l'autorité parentale conjointement hors mariage.

A ce titre, j'autorise M. ou Mme

- ☐ A procéder à l'inscription de mon enfant au Cours Maintenon.
☐ A signer tous les documents administratifs nécessaires à son inscription et à sa scolarité.

Fait à le Signature

- ✓ **SITUATION 2 : VOUS N'AVEZ PLUS AUCUN CONTACT AVEC L'AUTRE PARENT ET NE DISPOSEZ D'AUCUNE COORDONNEE. MERCI DE COMPLETER ET SIGNER CI-DESSOUS.**

Je soussigné(e) :

☐ Père ☐ Mère de l'enfant :

☐ Atteste sur l'honneur ne pas être en mesure de communiquer les coordonnées de l'autre parent car je n'ai plus de contact avec lui/elle et ne détenir aucune information ou coordonnée permettant à l'établissement de le/la joindre.

Je certifie exacts les renseignements indiqués ci-dessus et m'engage à informer sans délai l'établissement de toute modification concernant l'exercice de l'autorité parentale ou les coordonnées de l'autre parent. Je suis informé(e) que l'établissement doit tenir chacun des parents informés de la scolarité de l'enfant, dans le respect des décisions de justice qui lui ont été communiquées.

Fait à le Signature